

In: Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'ouest. J.C. Caldwell 1973

33 Sénégal

B. Lacombe, B. Lamy et J. Vaugelade

Introduction

La population du Sénégal présente le paradoxe d'être à la fois bien et mal connue. En effet, la seule enquête de 1960-1961 n'a pratiquement donné lieu qu'à la publication des données de structure. En revanche, des enquêtes régionales récentes fournissent des données très précises sur certaines variables démographiques.

L'économie du Sénégal¹, actuellement dominée par l'arachide, a été pendant longtemps une économie de traite. Historiquement, c'est par la traite de la gomme que cette économie coloniale s'est développée dans la vallée du fleuve Sénégal, mais à partir des années 1920, l'arachide supplanté toutes les autres productions; puis vers les années 1960, elle commence à décliner sans qu'aucune autre culture ou activité économique ne vienne apporter de véritable solution de remplacement. Actuellement, le Sénégal « utile »¹ se limite à une zone qui couvre le quart du pays, concentre 70 % de la population et des cultures, et la quasi-totalité de l'infrastructure et des implantations industrielles².

Les sources démographiques

LES DÉNOMBREMENTS FISCAUX

Depuis la période coloniale, l'administration s'est efforcée de suivre l'évolution des effectifs pour déterminer, au niveau du village, l'assiette d'un impôt *per capita*. La population est dénombrée par sexe et par âge. En zone rurale un biais intervient dans la répartition par sexe car le dénombrement sert également à la distribution des semences d'arachides aux imposables (100 kg pour un homme et 50 kg pour une femme), de sorte que les cultivateurs, selon la situation locale faussent les dénombrements à leur avantage. Par ailleurs, les travailleurs saisonniers étant comptés comme résidents, il en résulte de fortes distorsions régionales. En zone urbaine, la fluidité de la population interdit tout comptage sérieux.

TABLEAU 33 : 1 SINÉ-SALOUM 1963 : RAPPORT DES EFFECTIFS DU DÉNOMBREMENT FISCAL AUX EFFECTIFS D'UN RECENSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

Age (en années)	Niakhar		Paos-Koto	
	Sexe masculin (%)	Sexe féminin (%)	Sexe masculin (%)	Sexe féminin (%)
0-14	61	51	36	32
15-59	107	101	117	68
60 et +	45	29	31	23
Ensemble	80	77	76	50
Effectifs au recensement	33 464		18 976	

12 MARS 1974

O. R. S. T. O. M.

Collection de Références

n° 6722 Demogr.

Le dénombrement fiscal ne peut donc servir de base aux analyses démographiques. Selon l'âge et la catégorie sociale, selon les conditions du moment et les spécificités locales, on a surestimation ou sous-estimation de tel ou tel groupe de population. La seule constante est la sous-estimation des non-imposables et, en zone arachidière, la surestimation de la population adulte masculine, ainsi que le montre l'exemple présenté au tableau 33 : 1.

RECENSEMENTS URBAINS ET RECENSEMENTS DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE

Des recensements urbains ont été effectués dans cinq villes entre 1951 et 1955, mais les premiers dénombrements remontent au début du siècle. Hors celui de Dakar de 1955 qui a été exploité dans sa totalité, ils n'apportent que peu de renseignements.

Dans l'ensemble de l'Afrique Occidentale Française, des recensements de la population étrangère (c'est-à-dire essentiellement de nationalité française), ont été menés en 1946, 1951 et 1956. Ils n'avaient pour but que la connaissance des effectifs.

L'ENQUÊTE SUR LA MOYENNE VALLÉE DU FLEUVE SÉNÉGAL 1957 (MISOES)³

Réalisée par la Mission socio-économique du fleuve Sénégal (MISOES), l'enquête pluridisciplinaire menée sur la moyenne vallée du fleuve Sénégal, avait pour objectif l'étude des potentialités agricoles d'une zone peuplée de 300 000 habitants dans le cadre d'un projet d'aménagement du fleuve (barrage, irrigation, etc.).

La partie démographique portait sur un échantillon de 42 000 personnes. Les grappes de 300 personnes ont été tirées au cinquième pour les villes et au dixième pour les villages.

Au cours d'un passage unique, un interrogatoire rétrospectif sur l'année écoulée a été effectué. Le document de base était une fiche collective de ménage comportant une ligne par individu. Un autre document recensait la descendance des femmes.

Cette enquête fut de grande qualité. Le tableau 33 : 9 montre que, bien menée, une enquête rétrospective fournit des données de valeur. Mais les données brutes n'étant pas présentées dans la publication finale, celle-ci ne permet plus d'autres analyses.

L'ENQUÊTE NATIONALE DÉMOGRAPHIQUE PAR SONDAGE 1960-1961⁴

Dans cette enquête par sondage, les questionnaires utilisés étaient également de type rétrospectif. Pour le sondage dans la zone urbaine (comprenant la région de Dakar et les principales villes), une liste des concessions a été établie pour un sondage au vingtième. La zone rurale a été découpée en strates selon la population des villages (estimée par les dénombrements fiscaux).

Le tirage dans chaque strate a été effectué avec des probabilités inégales, proportionnelles à la taille des villages. Les villages tirés ont été recensés exhaustivement.

L'ÉTUDE DÉMOGRAPHIQUE DANS LA RÉGION DU SINÉ-SALOUM⁵

Pour cette enquête menée de 1962 à 1966, sous la direction de M. P. Cantrelle, par le Service de la statistique du Sénégal et l'ORSTOM, deux zones ont été

TABLEAU 33 : 2 ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE 1960-1961 :
TAUX DE SONDAGE DE LA ZONE RURALE

Strate des villages	Zone rurale	
	Taux de sondage	
Moins de 99 habitants	1/160	
100 à 499 habitants	1/60	
500 habitants et plus	1/20	

choisies dans la région du Siné-Saloum. L'une, celle de l'arrondissement de Niakhar, est de peuplement ancien, d'ethnie sérère à 95 % et de forte densité (85 habitants au kilomètre carré); l'autre, celle de l'arrondissement de Paos-Koto, est de peuplement plus récent, hétérogène ethniquement et de densité moindre (39 habitants au kilomètre carré). Matériellement, la méthode consistait en la mise à jour d'un fichier nominatif de population, dressé lors du recensement initial sur fiches familiales. Chaque zone a été suivie exhaustivement par recensement annuel durant 4 années.

L'enquête avait pour but, d'une part, d'observer les mouvements naturels et migratoires et, d'autre part, d'évaluer l'efficacité de l'état civil rural afin d'en proposer l'amélioration.

Cette méthode d'enquête en fournissant une population de référence aux deux bornes de l'intervalle annuel permet de mieux dénombrer les événements que la méthode de l'interrogatoire rétrospectif.

LES AUTRES ENQUÊTES

Une première catégorie d'enquêtes a utilisé la méthode de l'enquête à passages répétés du Siné-Saloum : enquête sur la mortalité infantile⁶, sur la fécondité, et sur la population de l'agglomération de Pikine dans la banlieue de Dakar. Pour ces enquêtes, le document de base est une fiche individuelle.

Une seconde catégorie comprend deux enquêtes à caractère particulier. L'une est l'exploitation des registres de décès de Dakar, l'autre a été l'exploitation des registres de la paroisse de Palmarin (village de Fakao : 3 000 habitants observés pendant vingt ans) confrontée avec une enquête rétrospective. Cette dernière enquête, à but méthodologique, a permis de recueillir des données exactes sur la mortalité, la natalité et la fécondité sur longue période⁷.

ÉTUDES SUR LE PEUPLEMENT

Deux ouvrages, de par leur importance, doivent être signalés; celui de P. Metgé⁸ qui reprend les données disponibles en 1966, et celui de P. Pellissier⁹, centré sur le monde rural, qui fournit un historique des différentes vagues de peuplement et l'état actuel des différents groupes sociaux.

Le Sénégal et son économie

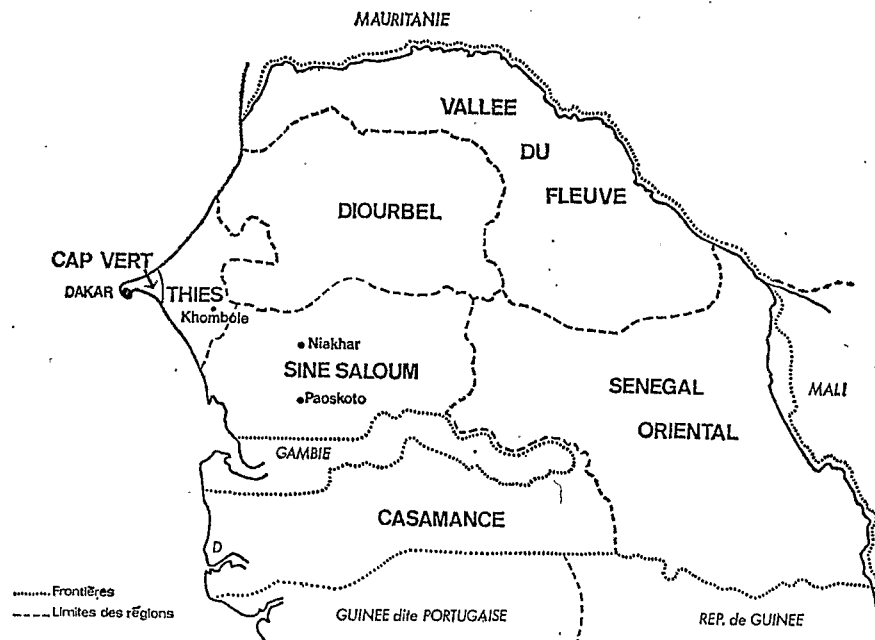
LE CADRE GÉOGRAPHIQUE

Situé à l'extrême ouest du continent africain, le Sénégal est une sorte de demi-cercle centré sur Dakar. La majeure partie du pays a été formée par une transgression marine, à l'exception du Sénégal oriental où le vieux socle continental

créé quelques sommets dépassant rarement 200 mètres. Des phénomènes volcaniques sont responsables de la création du Cap-Vert, qui est formé d'îles de basalte reliées à la terre par un cordon de sable.

Quatre fleuves permanents composent le réseau hydrographique : le Sénégal avec son affluent, la Falémé, le Saloum, important après sa jonction avec le Siné, la Gambie dont seul le cours supérieur est sénégalais et la Casamance. Tous ces fleuves sont navigables et ont été les voies de la pénétration coloniale.

FIGURE 1. — Sénégal : Carte administrative.



Le climat se décompose en deux saisons : l'une, dite hivernage, est la saison des pluies (juillet à septembre), l'autre est la saison sèche. Le pays, du nord au sud, voit la pluviosité passer de 250 à 1 800 mm par an. La végétation varie; de forme sahélienne dans l'extrême nord, et de forêts le long de la Casamance, en passant par des formations de savanes arbustives.

La côte a un climat tempéré par la présence de la mer. Elle se caractérise par une géomorphologie particulière : un relief dunaire avec, dans les creux, l'affleurement des nappes d'eau qui se rétrécissent au cours de la saison sèche. C'est dans ces dépressions fertiles, dites Niayes, que s'effectuent les cultures maraîchères au cours de la saison sèche.

L'AGRICULTURE ET L'IMPORTANCE DE L'ARACHIDE

Introduite à l'époque coloniale, l'arachide est la principale source de revenu monétaire des paysans¹⁰. La culture d'un hectare d'arachide réclame environ 85 jours de travail et 100 kg de semences pour obtenir une récolte de 800 kg. soit

un revenu d'environ 14 000 F CFA. Un homme actif utilisant les moyens de production non modernes peut cultiver un hectare se répartissant pour moitié en mil et moitié en arachide (assolement biennal interrompu par des périodes de jachère).

La récolte dépend principalement des pluies, de leur volume mais plus encore de leur répartition au cours de la saison des pluies : notamment de la quantité de pluies qui suit les semis. Quand les pluies qui suivent les semis sont insuffisantes, la récolte est compromise et les rendements peuvent baisser de moitié. Le paysan ne recommence jamais les semis d'arachide. Pour le mil, la possibilité de recommencer les semis permet de compenser en partie une pluviométrie défavorable.

L'arachide et le mil se partagent par moitié l'ensemble des surfaces, les autres cultures vivrières ne jouent qu'un rôle d'appoint. Ces dernières années, il semblerait¹¹ que les surfaces en arachide n'augmentent pas, alors que les surfaces en cultures vivrières s'accroissent. Cependant, cette tendance peut être conjoncturelle et due à plusieurs années de mauvaises récoltes (l'arachide ayant beaucoup souffert des conditions climatiques défavorables au cours de ces quatre dernières années). Mais il est plus probable que la désaffection des paysans pour l'arachide soit liée à la baisse du prix d'achat d'environ 4 F CFA par kilo en 1968. Le prix moyen au producteur est passé de 20-21 F à 16-17 F. Cette baisse n'est pas compensée par une augmentation des rendements malgré un accroissement de l'équipement agricole dont l'achat a endetté les paysans. Sans cet endettement, dont le remboursement absorbe le tiers du revenu monétaire, il est probable que la désaffection pour l'arachide aurait été plus prononcée.

L'importance économique de l'arachide, a amené le gouvernement du Sénégal à en contrôler la commercialisation : a) un Office de commercialisation agricole a le monopole de vente aux huileries et aux usines de décorticage (pour l'exportation); b) un réseau de coopératives sert d'intermédiaire entre l'Office de commercialisation et les producteurs (monopole établi depuis 1967).

Les produits arachidiers représentent plus de 70 % des exportations du pays. Le tiers de l'arachide est exporté décortiqué et le reste est transformé en huile avant exportation.

LES INDUSTRIES¹²

L'implantation des industries s'est faite dans un climat libéral. Les industriels (français en majorité) en investissant des capitaux, cherchaient : a) à réduire les coûts de transports en traitant sur place les matières premières (arachide surtout); b) à bénéficier d'un régime fiscal plus favorable que celui de la métropole.

Actuellement, plus de 90 % des industries sont concentrées dans la région du Cap-Vert qui présente pour elles le maximum d'avantages (infrastructure, proximité du port, présence de l'administration, concentration démographique, concentration industrielle).

L'industrie a été créée pour satisfaire les besoins de l'Afrique Occidentale Française. Avec l'indépendance des divers États de la Fédération, le rétrécissement du marché a entraîné un sous-emploi des capacités de production. Ce sous-emploi persiste actuellement (50 à 80 % selon les branches). Une autre conséquence est la stagnation depuis 10 ans des effectifs employés (24 000 personnes). Comme l'administration et les services ont leurs effectifs saturés, la masse des chômeurs ne peut que s'accroître : 35 000 demandeurs d'emplois recensés à Dakar en 1968.

Les Européens détiennent la majorité des postes de cadres. Toutefois, la part des Sénégalais parmi les cadres s'accroît régulièrement : 35 % en 1962, 39 % en 1967.

La couverture des besoins de consommation finale en produits locaux est assurée à 80 % pour les produits agricoles et alimentaires et à 22 % pour les produits manufacturés non alimentaires (surtout pour les produits des industries textiles et chimiques). Les industries mécaniques et électriques ne couvrent que 2 % des besoins.

Au total, l'industrie n'occupe qu'une place secondaire dans le produit intérieur brut : 21 % contre 43 % pour les services, 20 % pour la production agricole commercialisée et 16 % pour la production agricole non commercialisée.

LE COMMERCE

Durant la période coloniale, le commerce était dominé par quelques grandes maisons européennes. Elles imposaient une intégration verticale totale, de l'import-export au commerce de détail, grâce à un réseau de succursales dans les escales. Ces succursales vendaient les biens de consommation importés et achetaient l'arachide pour l'exportation. Les organismes d'État ayant acquis le contrôle de la commercialisation de l'arachide, la baisse de l'activité des succursales les a amenées à fermer.

Actuellement, les échelons supérieurs (demi-grossistes, grossistes-importateurs, gros détaillants de Dakar) sont aux mains de négociants libanais et européens (exception faite de certains demi-grossistes sénégalais); les échelons inférieurs (détaillants d'escales, marchands ambulants, détaillants de brousse) sont le monopole des commerçants sénégalais et maures¹³.

Le commerce de détail se caractérise par une pléthore de petits commerçants (un commerçant pour environ 100 personnes). Le niveau de consommation reste faible : en zone rurale de l'ordre de 10 000 F CFA par tête et par an. Une partie importante de ces dépenses est effectuée à l'occasion de fêtes.

Pour répondre aux besoins d'une clientèle africaine résidant dans les villes et les escales et dont le pouvoir d'achat s'accroît, un nouveau type de commerce s'installe : une chaîne à succursales multiples présente un éventail de produits (à prix imposé) correspondant aux besoins des cadres moyens.

La politique commerciale est moins une politique de prix qu'une politique de services rendus notamment au niveau du crédit. En zone rurale, le besoin de crédit correspond à la période de soudure (août à octobre). Une enquête en Casamance, a montré que cette période de soudure s'étend sur plus de deux mois pour 50 % de la population. Pratiquement, seuls les fonctionnaires et leur famille, qui ont un revenu régulier, y échappent. Durant cette période, le crédit ne couvre que les achats de vivres de première nécessité (huile et céréales). C'est alors que les taux d'intérêt sont les plus élevés¹⁴.

RÉPARTITION DU REVENU NATIONAL

Le revenu national par tête pour 1968 est de 55 000 F CFA soit 220 dollars E.U.¹⁵. Le partage s'effectue inégalement entre : a) 130 000 salariés dont le revenu annuel moyen est de 500 000 F CFA. Ils représentent avec leur famille le quart de la population et reçoivent les deux tiers du revenu national; b) les agriculteurs dont

le revenu fluctue grandement selon les cours et la production de l'arachide et qui représentent les trois quarts de la population; c) des groupes se distinguent par leurs niveaux de vie. En zone urbaine, c'est la bourgeoisie parlementaire, la bourgeoisie d'affaires et les étrangers (en 1959 les étrangers absorbaient 25 % de la consommation d'après une estimation de la BCEAO), en zone rurale, c'est la bourgeoisie rurale (marabouts et grands propriétaires).

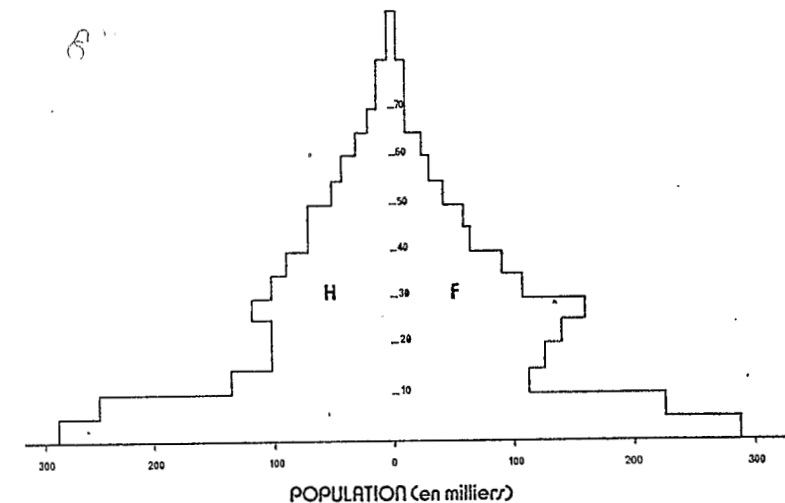
Par ailleurs, une redistribution du revenu national s'effectue par : a) les migrations saisonnières de ruraux (surtout des célibataires) qui vont chercher un emploi en ville durant la saison sèche de non-culture (novembre à mai) et opèrent un transfert de revenus difficilement appréciable au bénéfice de la zone rurale; b) un transfert qui se fait de salarié à chômeur grâce à la solidarité familiale.

Structure de la population

STRUCTURE PAR AGE

Sur les 3 109 000 individus estimés par l'enquête nationale de 1960-1961, 60 000 sont des non-africains. Pour ce qui regarde l'étude démographique, les non-africains seront exclus¹⁶. Le tableau 33:3 (a) et la figure 2 donnent la structure de la population par groupe d'âges et par sexe. La pyramide (fig. 2) montre bien que

FIGURE 2. — Pyramide des âges 1960-1961.

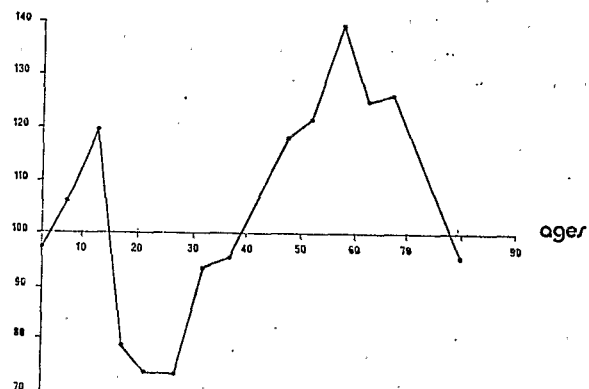


la répartition par âges est conforme à ce que l'on connaît : forte proportion de la population jeune (moins de 10 ans), fausse répartition des classes 10-29 ans par suite d'une estimation défectueuse des âges. La lecture de la figure 3 où sont portés les rapports de masculinité montre que la situation d'équilibre entre sexes n'existe jamais : entre 15 et 35 ans, il y a « trop de femmes » et au-delà de 40 ans « pas assez ».

A l'enquête, le calendrier historique, mis à la disposition des enquêteurs, est

finalement très peu utilisé. L'âge de l'individu recensé est en général estimé selon son statut social, sa situation matrimoniale, le nombre de ses enfants. D'où des biais chez les jeunes, particulièrement aux âges du mariage.

FIGURE 3. — Rapports de masculinité 1960-1961.



Une des enquêtes ponctuelles réalisées confirme cette analyse en fournissant une pyramide relativement correcte : c'est celle du village de Fakao (tableau 33 : 3 (b) et fig. 4). Cette pyramide est celle d'une population sans mouvements migratoires. C'est l'ensemble des *natifs* de Fakao, quel que soit leur lieu de résidence. Elle ne présente pas le creux systématiquement enregistré autour de 20 ans. La courbe des rapports de masculinité (fig. 5), mise à part les irrégularités introduites par l'attrait des chiffres ronds, oscille autour de 100 jusqu'à 30 ans. En effet, l'enregistrement des baptêmes a débuté vers 1930.

FIGURE 4. — Pyramide des âges, janvier 1966.

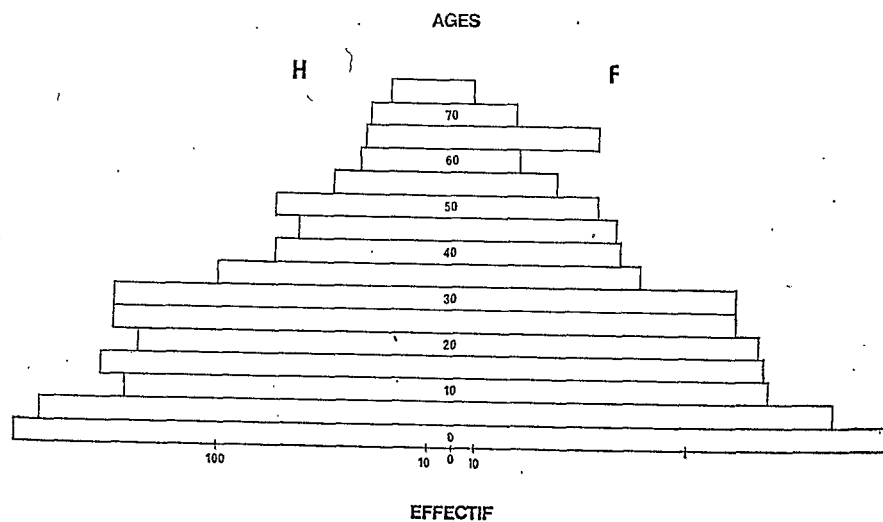


FIGURE 5. — Rapports de masculinité, Fakao, janvier 1966.

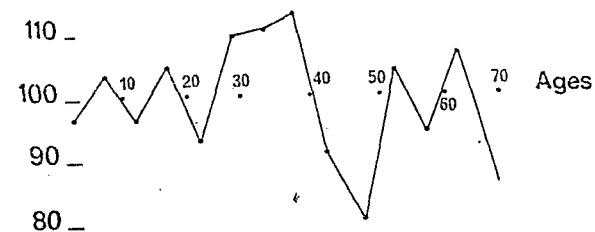


TABLEAU 33 : 3 (a) SÉNÉGAL : ENQUÊTE NATIONALE 1960-1961
POPULATION AFRICAINE PAR GROUPE D'ÂGES
(Effectifs en milliers)

Groupe d'âges	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Rapport de masculinité ^a
0 à 4 ans	282	290	572	97
5 à 9 ans	245	231	476	106
10 à 14 ans	136	115	251	118
15 à 19 ans	102	129	231	79
20 à 24 ans	102	140	242	73
25 à 29 ans	119	162	281	73
30 à 34 ans	102	110	212	93
35 à 39 ans	89	94	183	95
40 à 44 ans	69	65	134	106
45 à 49 ans	70	60	130	117
50 à 54 ans	51	42	93	121
55 à 59 ans	43	31	74	139
60 à 64 ans	31	25	56	124
65 à 69 ans	20	16	36	125
70 ans et plus	38	40	78	95
Ensemble	1 499	1 550	3 049	97

NOTE :

a) Rapport de masculinité : nombre d'hommes pour 100 femmes du même groupe d'âges.

TABLEAU 33 : 3 (b) FAKAO : 1^{er} JANVIER 1966
RECENSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

Groupe d'âges	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Taux de masculinité
0 à 4 ans	184	192	376	96
5 à 9 ans	173	167	340	104
10 à 14 ans	135	140	275	96
15 à 19 ans	145	138	283	105
20 à 24 ans	126	137	263	92
25 à 29 ans	139	128	267	109
30 à 34 ans	139	127	266	110
35 à 39 ans	95	85	180	112
40 à 44 ans	70	78	148	90
45 à 49 ans	60	75	135	80
50 à 54 ans	70	67	137	104
55 à 59 ans	46	49	95	94
60 à 64 ans	34	32	66	106
65 à 69 ans	33	66	99	
70 ans et plus	51	38	89	81
Ensemble	1 500	1 519	3 019	99

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau 33 : 4 présente la population selon la région administrative. L'on remarque la forte inégalité dans la répartition de la population, inégalité d'autant plus forte que la densité moyenne varie de 806 habitants au kilomètre carré au Cap-Vert à 3 habitants au kilomètre carré au Sénégal oriental.

TABLEAU 33 : 4 SÉNÉGAL : ENQUÊTE 1960-1961
POPULATION SELON LA RÉGION
(Effectifs en milliers)

Région	Africains	Non-africains	Total	Superficie (km ²)	Densité (hab./km ²)
Cap-Vert	398,1	45,5	443,6	550	806
Thiès	405,6	4,1	409,7	6 601	62
Diourbel	502,1	0,9	503,0	33 547	15
Siné-Saloum	721,1	6,0	727,1	23 945	30
Fleuve	342,6	2,8	345,4	44 127	8
Casamance	528,9	0,9	529,8	28 350	19
Sénégal oriental	151,2	—	151,2	59 602	3
Sénégal	3 049,6	60,2	3 109,8	196 722	16

TABLEAU 33 : 5 SÉNÉGAL : ENQUÊTE 1960-1961
RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGES
SELON LA RÉGION

Région	Groupes d'âges			Total
	0-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus	
Cap-Vert	45	52	3	100,0
Thiès	44	50	6	100,0
Diourbel	40	52	8	100,0
Siné-Saloum	42	53	5	100,0
Fleuve	43	50	7	100,0
Casamance	44	52	4	100,0
Sénégal oriental	39	56	5	100,0
Sénégal	42,5	51,9	5,6	100,0

Cette inégalité est également reflétée dans la structure par âge : (tableau 33 : 5) c'est le Cap-Vert qui a la population la plus jeune (population essentiellement urbaine) et les vieilles régions arachidières (Diourbel, Thiès) avec la région du Fleuve sont celles qui ont la population la plus âgée : ce sont des régions soumises à une forte émigration. Les 22 agglomérations urbaines ou semi-urbaines regroupent 27 % de la population.

LES GROUPES SOCIAUX

Ethnies (tableau 33 : 6)

L'ethnie wolof domine non seulement par son nombre (34 % de la population), par sa langue, qui est connue par la majorité de la population, mais aussi par son

aptitude à migrer : c'est elle qui est responsable de l'avance vers l'Est du front pionnier de l'arachide et de la colonisation des « terres neuves ». L'ethnie wolof, apparue vers le xv^e siècle, a aussi pour caractéristique un remarquable pouvoir d'assimilation auquel ne résistent bien que les Toucouleur.

TABLEAU 33 : 6 SÉNÉGAL : ENQUÊTE 1960-1961
RÉPARTITION ETHNIQUE EN POURCENTAGE

Ethnie	Pourcentage
Wolof	34,1
Sérèr	17,6
Peul	15,7
Toucouleur	12,5
Diola	6,2
Mandingue	3,3
Sarakolé	2,4
Malinké	1,0
Maure	1,0
Socé	0,7
Bambara	0,6
Divers Casamance	4,0
Autres	0,9
Total	100,0

LANGUES

Les quatre ethnies les plus importantes qui composent 80 % de la population parlent trois langues : wolof, sérèr, peul (les Toucouleur ont pour langue le peul).

Le français, langue officielle, est connu par seulement 11 % de la population, mais ceci masque de fortes inégalités : par sexe, 21 % de la population masculine contre 2 % de la population féminine, et selon la région : au Cap-Vert, 35 % des hommes et 5 % des femmes sont alphabétisés en français.

La comparaison de ces pourcentages avec la proportion de scolarisés de 6 à 13 ans (tableau 33 : 7) montre que l'alphabétisation des filles connaît une forte poussée sans cependant atteindre le degré atteint dans l'alphabétisation des garçons.

TABLEAU 33 : 7 SÉNÉGAL : ENQUÊTE 1960-1961
ALPHABÉTISATION ET SCOLARISATION

Région	Cap Vert	Thiès	Diour- bel	Siné- Saloum	Fleuve	Casa- mance	Sénégal oriental	Sénégal, ensemble
Pourcentage de la population alphabétisée en français								
Sexe masculin	35	9	3	11	7	9	1	11
Sexe féminin	5	1	—	1	1	1	—	1
Pourcentage des scolarisés en français (6 à 13 ans)								
Sexe masculin	63	20	6	26	14	21	6	23
Sexe féminin	43	13	3	14	6	10	1	14

RELIGIONS

La religion dominante (tableau 33 : 8) est l'Islam (91 % de la population), principalement grâce à la confrérie mouride dont le dynamisme renforce le processus de « wolofisation » qui est l'aspect principal de l'intégration nationale des différents groupes sociaux au Sénégal.

TABLEAU 33 : 8 SÉNÉGAL : ENQUÊTE 1960-1961
RELIGIONS DE LA POPULATION AFRICAINE

	Religion			Total
	Musulmane	Chrétienne	Autres	
Effectif en milliers	2 781	126	142	3 049
Nombres proportionnels	91,2	4,1	4,7	100,0

Données de mouvements

MOUVEMENTS NATURELS

Les taux relevés par les principales enquêtes sénégalaises sont rassemblés dans le tableau 33 : 9.

Les indices fournis au tableau 33 : 9 sont difficilement comparables du fait même de la méthodologie différente des enquêtes qui les ont recueillis.

Certaines enquêtes font apparaître des différences selon la zone : dans l'enquête nationale ou dans celle du Siné-Saloum. La mortalité est plus faible et la fécondité est plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural. A Niakhar, zone de peuplement ancien, à haute densité, la mortalité est beaucoup plus forte qu'à Paos-Koto, de peuplement récent et de plus faible densité.

Certaines enquêtes permettent d'analyser des différences entre ethnies pour la fécondité.

Dans les deux enquêtes, le taux le plus bas se trouve dans les ethnies nomades : Maure-Peul.

Seules l'enquête du Siné-Saloum et l'étude de Fakao permettent de déceler des variations annuelles (tableaux 33 : 11 et 33 : 12).

Pour Fakao, l'analyse a montré que mises à part les deux années à mortalité exceptionnelles qui affectent les périodes 1940-1944 et 1950-1954, la mortalité conserve un niveau identique durant la période observée.

L'enquête du Siné-Saloum et l'étude de Fakao fournissent des tables de mortalité, présentées au tableau 33 : 13 et à la figure 6. La série de Paos-Koto a été mise, au-delà de 10 ans d'âge, par groupes décennaux pour supprimer les aléas que présentait la série en groupes quinquennaux. La série de Fakao, pour la même raison, est en groupes décennaux.

TABLEAU 33 : 9 SÉNÉGAL : DONNÉES DE MOUVEMENTS

Sources	Années	Zone	Taux brut de natalité (%)	Taux brut de mortalité (%)	Accroissement naturel (%)	Quotient Mortalité infantile (%)	Quotient Mortalité 1-4 ans (%)	Survivants à 5 ans (%)	Taux de fécondité (%)	Descendance finale
Enquête nationale	1960-1961	Sénégal	43,3	16,7	2,7	93 ^a	178	5,7		
		dont : Rural	43,2	18,7	2,5	109 ^b	160			
		Urbain	43,7	9,5 ^b	3,4	36 ^{a b}	185			
MISOES	1957	Fleuve	44,6	23,5	2,1	190	46	68	184	5,3
Siné-Saloum	1963-1965	Niakhar	49,0	34,3	1,5	170	109	52	217	6,8
		Paos-Koto	51,1	27,3	2,4	130	81	62	219	6,6
		Niakhar corrigé ^c	53,5	38,8	1,5	240	109	47	227	
Fakao	1940-1966	Fakao	37,7	19,7	1,8	196	67	61	280	7,7

NOTES :

a) Taux.

b) D'après l'état civil, à Dakar, le taux de mortalité serait de 15,9 ‰ et le taux de mortalité infantile de 89 ‰.

c) Données de Niakhar corrigées avec la mortalité infantile calculée d'après le devenir des grossesses. La sous-estimation des naissances de 9 % qui en résulte entraîne la correction des taux de natalité et fécondité. Cette correction n'est pas disponible pour Paos-Koto, une sous-estimation identique à celle de Niakhar donnerait une mortalité infantile de 185 ‰.

d) Taux pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans.

TABLEAU 33 : 10 TAUX DE FÉCONDITÉ SELON L'ETHNIE
(pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans)

Enquête	Ethnie				
	Toucouleur	Maure	Wolof	Peul	Sérère
MISOES 1957	204	132	173	172	
Siné-Saloum 1963-1965	195		229	161	219

TABLEAU 33 : 11 SINÉ-SALOUM : VARIATIONS ANNUELLES DE LA FÉCONDITÉ ET DE LA MORTALITÉ

Année	Niakhar		Paos-Koto	
	Taux de fécondité *	Taux brut de mortalité (%)	Taux de fécondité *	Taux brut de mortalité (%)
1963	222	34,4	229	24,2
1964	198	35,3	197	27,2
1965	229	33,4	234	30,6
Ensemble	217	34,4	219	27,3

* Pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans.

TABLEAU 33 : 12 FAKAO : VARIATIONS DE LA PROPORTION DE SURVIVANTS A 5 ANS D'ÂGE, PAR PÉRIODE QUINQUENNALE

Période	Fakao : mortalité survivants à 5 ans (%)
1940-1944	56
1945-1949	64
1950-1954	61
1955-1959	63

MIGRATION

Actuellement, le Sénégal connaît une restructuration géographique du peuplement.

Un fort exode rural provoque un accroissement de la population urbaine, particulièrement spectaculaire à Dakar qui, entre 1923 et 1961, a eu un taux d'accroissement de plus de 6 %, et de 1955 à 1961 de 9,6 %.

Entre 1955 et 1964, la population urbaine du Sénégal a augmenté de 7 % par an contre 2 % par an pour la population totale. Une des régions les plus marquées par cet exode rural est la région Toucouleur du fleuve Sénégal.

FIGURE 6. — Sénégal : mortalité du moment.

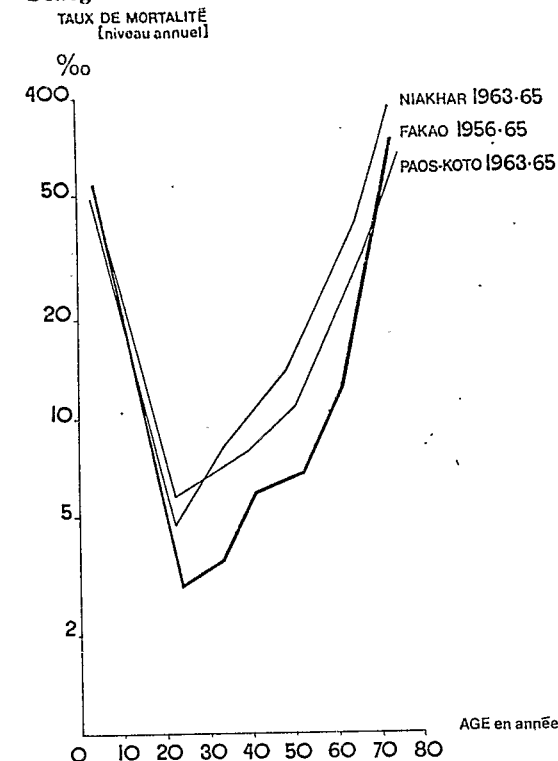


TABLEAU 33 : 13 SÉNÉGAL : TABLES DE MORTALITÉ : QUOTIENTS DE MORTALITÉ (en ‰, niveau annuel)

Age	Siné-Saloum 1963-1965		
	Niakhar	Paos-Koto	Fakao 1956-1965
0 à 4 ans	91,0 ^a	76,5	41,6
5 à 9 ans	10,1	12,0	
10 à 14 ans	4,2	5,2	2,8
15 à 19 ans	4,9		
20 à 24 ans	6,4	6,4	3,3
25 à 29 ans	7,1		
30 à 34 ans	9,6	7,6	5,2
35 à 39 ans	8,6		
40 à 44 ans	11,1	10,7	5,6
45 à 49 ans	13,6		
50 à 54 ans	18,2		
55 à 59 ans	24,0	20,8	9,3
60 à 64 ans	29,2	32,2	21,6
65 à 69 ans	41,4		
70 à 79 ans	72,7	48,5	49,8
80 ans et plus	136,9	78,9	

NOTE :

a) Si l'on tient compte du quotient de mortalité rectifié à 0 an (voir tableau 33 : 9) on trouve un quotient 0-4 ans de 104,3 %.

Un autre mouvement draine la population des vieux pays (Cayor et Baol des Régions de Thiès et de Diourbel) vers les « terres neuves » du Haut-Saloum, du Sénégal oriental et de la Haute-Casamance. De nouvelles terres sont ainsi colonisées par le déplacement vers l'est du front arachidier.

Cette migration est une migration à caractère essentiellement économique. Les poussées vers l'Est correspondent aux effondrements de la production d'arachide. Les conditions économiques défavorables renforcent le mouvement de migration vers les « terres neuves ».

Données spécifiques

De par la finesse de certains de leurs résultats, trois enquêtes, longitudinales il faut le noter, présentent un grand intérêt. Ce sont celles de Khombole-Thiénaba, du Siné-Saloum, et de Fakao.

MORTALITÉ

A la différence des hypothèses prises (sur la base de données non africaines) pour la constitution des tables-types de mortalité, les données recueillies dans ces enquêtes montrent que la mortalité décroît peu avec l'âge durant les premières années de vie.

Ainsi à Khombole les quotients de mortalité restent sensiblement constants jusqu'à 2 ans révolus, et même, ils sont, à 1 an d'âge, supérieurs aux quotients relevés à 0 an, cependant, il doit être tenu compte d'une possible sous-estimation du quotient de mortalité à 0 an,

TABLEAU 33 : 14 KHOMBOLE-THIÉNABA 1964-1968
QUOTIENTS DE MORTALITÉ
(‰)

Age (années)	Khombole ville	Zones rurales	
		1	2
0	82	200	200
1	93	192	222
2	76	160	195
3	10	56	69
4	10	19	25

Les deux autres enquêtes couvrant un plus large effectif, les quotients de mortalité sont disponibles par mois.

Ces trois séries de quotients mensuels (fig. 7 et 8) suggèrent l'existence d'une sur-mortalité à l'âge du sevrage (18 mois) chez l'enfant sénégalais, dans la zone arachidière couverte par ces enquêtes.

En effet, l'enfant de ces régions passe directement de l'allaitement maternel à une alimentation d'adulte à base de céréales, et ce changement alimentaire brutal pourrait être la cause principale de ce phénomène de sur-mortalité vers 18 mois.

TABLEAU 34 : QUOTIENTS DE MORTALITÉ POUR MILLE
PAR MOIS D'ÂGE

Age (en mois)	Niakhar 1963-1965	Paos-Koto 1963-1965	Fakao 1963-1965
0	42,5	44,8	83,6
1	8,9	12,3	11,3
2	9,8	7,0	10,7
3	9,3	5,1	9,5
4	10,2	4,8	11,4
5	10,7	5,2	12,1
6	10,0	4,5	12,2
7	15,3	9,0	12,7
8	17,1	11,0	11,6
9	18,6	9,9	12,4
10	17,1	12,0	10,7
11	14,3	11,0	11,7
12	15,6	11,3	11,1
15	15,2	11,1	9,6
18	16,2	10,9	7,9
21	16,5	10,3	6,7
24	15,8	10,1	7,0
27	13,9	10,0	7,1
30	11,8	9,4	6,6
33	9,7	8,0	5,7
36	8,0	6,7	4,5
42	5,8	4,5	3,5
48	4,2	2,9	2,9

NOTE :

La plupart des quotients donnés au-delà de 1 an ont été obtenus par interpolation graphique

Les données de Niakhar doivent être interprétées prudemment avant 1 an, en effet, le quotient de mortalité à 0 an s'établit autour de 240 ‰ d'après le devenir des grossesses enregistrées, au lieu de 170 ‰ d'après l'enquête, ce qui représente environ un tiers d'omissions sans qu'on puisse connaître la répartition de ces omissions. Les données de Paos-Koto procédant de la même méthode sont sujettes au même biais (voir la note c du tableau 33 : 9). Les données de Fakao, quand on les décompose en deux séries dans le temps, nuancent cette interprétation¹⁷. En effet, cette sur-mortalité au sevrage n'apparaît que dans la période récente. Les quotients de mortalité décroissent régulièrement pour les générations nées en 1945-1952, alors que celles nées en 1956-1963 connaissent à 24 mois une mortalité supérieure à celle du douzième mois (fig. 9). Une analyse plus fine encore montre que cette sur-mortalité se produit essentiellement chez les enfants sevrés durant la saison des pluies — de juillet à octobre — qui est aussi la période de soudure. Les auteurs remarquent que ce phénomène semble une récupération d'une mortalité plus faible à la naissance chez les générations 1956-1963 qui ont bénéficié de soins médicaux réguliers depuis qu'un dispensaire-maternité a été fondé en 1957.

FÉCONDITÉ

Sur la fécondité ne sont disponibles actuellement que les données de Fakao. Une observation suivie durant deux ans sur la fécondité s'est terminée en fin 1969, elle est en cours d'exploitation.

quotients de mortalité
(niveau mensuel)

Qx ‰

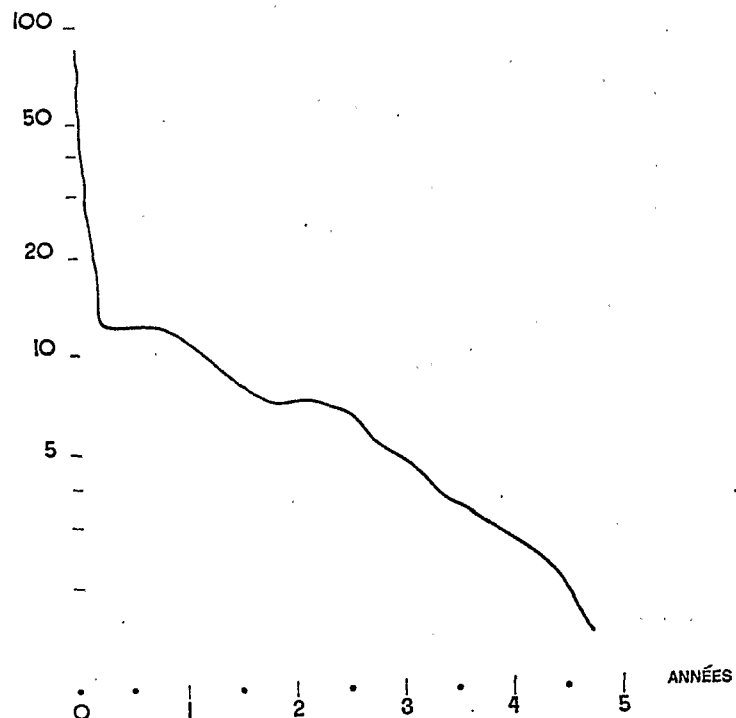
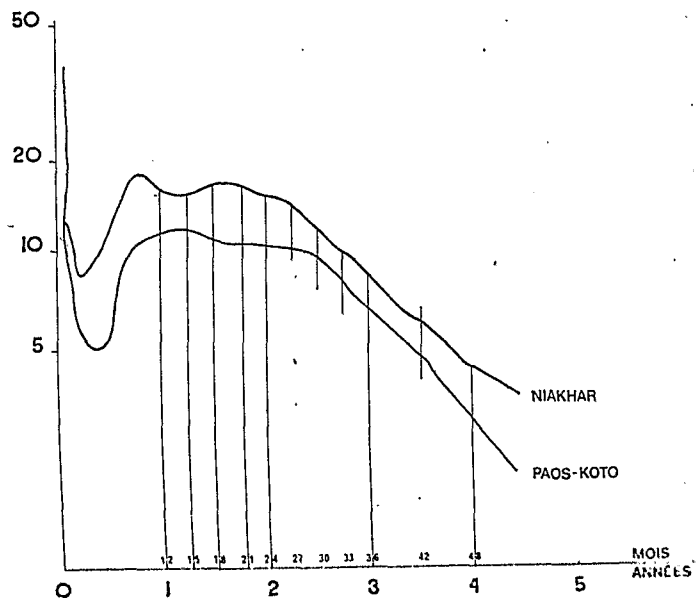


FIGURE 8. — Mortalité infantile, Siné-Saloum, 1963-1965.

QUOTIENTS DE MORTALITÉ
(niveaux mensuels)

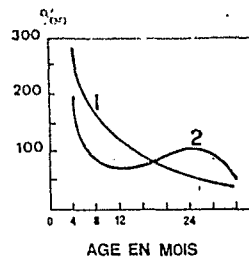
Qx ‰



Le principal intérêt de Fakao est de fournir des données précises car les événements ont été enregistrés continuellement sur une période de 30 ans. L'analyse s'est développée à partir du calcul des intervalles entre naissances.

FIGURE 9. — Fakao : mortalité de 0 à 3 ans.

QUOTIENTS (niveau annuel)



1) génération 1945-52

2) génération 1956-63

Les séries statistiques les plus intéressantes sont :

1° Les intervalles moyens entre naissances selon leur rang dans les 130 familles complètes, c'est-à-dire celles dont la femme est âgée de plus de 45 ans (tableau 33 : 16).

TABLEAU 33 : 16 FAKAO : INTERVALLES ENTRE NAISSANCES SUCCESSIVES

Intervalle moyen en mois entre naissances successives											
1-2	2-3	3-4	4-5	5-6	6-7	7-8	8-9	9-10	10-11	11-12	Ensemble
32	35	37	36	34	33	36	32	31	28	34	34,5

Comparées à des données de même type l'on remarque que cette série est très semblable à celle relevée chez les femmes japonaises en 1952.

2° La probabilité d'agrandissement des familles complètes : c'est la proportion de mères d'au moins N enfants qui ont eu au moins $N + 1$ enfants.

TABLEAU 33 : 17 FAKAO : PROBABILITÉ D'AGRANDISSEMENT DES FAMILLES SELON LE RANG

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
0,98	0,99	0,98	0,95	0,89	0,90	0,72	0,70	0,56	0,55	0,31

3° La liaison entre la fécondité et la mortalité infantile est décelée par l'étude des intervalles entre naissances selon le devenir de l'enfant précédent¹⁸.

TABLEAU 33 : 18 FAKAO : QUOTIENTS MENSUELS DE FÉCONDITÉ SELON LA DURÉE ÉCOULÉE DEPUIS LA NAISSANCE PRÉCÉDENTE ET L'ÂGE AU DÉCÈS DE CET ENFANT (LIMITÉ AUX CAS OU LA NAISSANCE PRÉCÉDENTE A ÉTÉ SUIVIE D'UN DÉCÈS)

		Age au décès de l'enfant précédent (en mois)				
		0-5	6-11	12-17	18-23	24-29
Intervalle entre la naissance de l'enfant précédent et la conception du suivant (en mois)	0-2					
	3-8	0,12	0,01	0,01		
	9-14	0,10	0,18	0,02	0,01	0,02
	15-20	0,13	0,12	0,20	0,09	0,10
	21-26	0,09	0,13	0,08	0,17	0,10
	27-32	0,11	0,06	0,14	0,23	0,15

NOTE :

Le trait doublé sépare les conceptions *avant décès* (au-dessus du trait) et *après décès* (au-dessous).

TABLEAU 33 : 19 FAKAO : FEMMES ULTÉRIEUREMENT FÉCONDES. DISTRIBUTION SELON LA DURÉE DES INTERVALLES ENTRE NAISSANCES, QUAND L'ENFANT PRÉCÉDENT A VÉCU PLUS DE 12 MOIS

Intervalle entre naissances successives (en mois)	Nombre de naissances	Femmes soumises au risque ^a	Quotient de fécondité (niveau mensuel)	Intervalle entre naissance et conception suivante (en mois)
Moins de 11	12	1 648	0,00	0-2
12-14	18	1 636	0,00	3-5
15-17	19	1 618	0,00	6-8
18-20	46	1 599	0,00	9-11
21-23	102	1 553	0,02	12-14
24-26	186	1 451	0,04	15-17
27-29	238	1 265	0,06	18-20
30-32	299	1 027	0,10	21-23
33-35	228	728	0,11	24-26
36-38	176	500	0,12	27-29
39-41	94	324	0,10	30-32
42-44	63	230	0,09	33-35
45-47	39	167	0,08	36-38
48 et plus	128	128		39 et plus
	1 648	0		

NOTE :

a) Les calculs portent sur 583 femmes. Chaque femme est représentée autant de fois qu'il a pu être calculé d'intervalles exacts sur sa fiche de fécondité.

Le tableau 33 : 18 permet de déceler une forte augmentation de la fécondité après le décès d'un enfant mais au-delà de 18 mois, cette liaison se relâche. En effet, les relations décès-sevrage et sevrage-fécondité s'estompent avec l'âge du premier enfant. Cependant, la relation conception-sevrage-décès apparaît et explique les quotients relevés.

4° Une distribution des intervalles est également disponible, à partir de laquelle sont calculés des quotients de fécondité. L'on remarque à l'âge au sevrage (18-20 mois) une augmentation de la fécondité.

5° La fécondité des femmes de moins de 20 ans est moindre que celles des femmes de 20 ans et plus.

TABLEAU 33 : 20 FAKAO : QUOTIENTS DE FÉCONDITÉ LÉGITIME

	Age de la femme (années)							
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
Age au mariage	15-19 20-24	0,33	0,39 0,39 ^a	0,35 0,36	0,33 0,34	0,32 0,30	0,13 0,25	0,05 0,06

Si l'on compare ces séries aux quotients de fécondité selon la durée de mariage, on constate que la fécondité suit un régime non malthusien, car elle dépend essentiellement de l'âge de la femme et peu de la durée de mariage.

MIGRATIONS

L'enquête du Siné-Saloum a permis une exploitation particulière de la mobilité de la population¹⁹. Au tableau 33 : 21 sont présentés les principaux résultats.

TABLEAU 33 : 21 SINÉ-SALOUM (1963-1965) : MIGRATIONS

	Niakhar	Paos-Koto
Taux annuel de mobilité (%)	16	25
Mouvements saisonniers, pourcentage de migrants de janvier à mai	74	77
Pourcentage de migrants isolés	69	51
Effectif moyen des groupes de migrants ^a (isolés non compris)	3,3	4,2
Répartition de 100 groupes de migrants selon la composition		
Non apparentés	14	17
Apparentés <i>sans</i> chef de famille	50	25
Apparentés <i>avec</i> chef de famille	36	58

NOTE :

a) Un groupe de migrants est défini comme le groupe des individus migrants de la même concession vers le même lieu au même moment.

SOURCE :

B. LACOMBE, « *Mobilité et migration. Quelques résultats de l'enquête du Siné-Saloum (Sénégal)* ». ORSTOM, Paris, 1969.

Malgré une mobilité très différente selon la zone, on doit noter que la répartition saisonnière des migrations reste sensiblement identique : c'est durant la morte-saison des travaux agricoles (janvier à mai) qui est également la saison où se déroule la traite (commercialisation de l'arachide) que s'effectue la plupart des changements de résidence.

A Paos-Koto, zone peuplée de Wolof et assimilés, la migration a des causes essentiellement économiques : recherche de terres fertiles propices à la culture de l'arachide. Le peuplement y est récent et la population n'y est pas totalement fixée. Les familles s'y installent à l'essai et abandonnent facilement si leurs espoirs sont déçus, s'enfonçant un peu plus vers l'Est. Aucune mentalité de terroir ne les freine et la spéculation arachidière les renforce dans l'instabilité. C'est l'économie moderne qui semble donc dominer les flux migratoires.

Comparée à la zone de Paos-Koto, la zone de Niakhar, peuplée de Sérèr restés plus proches de leurs traditions, se caractérise par une moindre mobilité. L'effectif des groupes de migrants est également plus faible. La parenté y apparaît aussi plus déterminante que chez les Wolof. Les jeunes et les enfants sont facilement confiés à des parents ne demeurant pas dans la concession et l'importance du lignage maternel provoque de longs et fréquents séjours des femmes, accompagnées de leurs enfants, hors de la concession de l'époux. D'autre part, la cohérence de la société sérèr oblige les jeunes hommes à quitter brutalement la maison paternelle ou avunculaire pour tenter fortune ailleurs. Plus tard, ils reviendront au pays prendre femme. Leurs épouses ne les rejoindront que bien plus tard avec leurs enfants. Ces faits se conjuguent pour accroître l'importance des migrations d'isolés et privilégiés, pour les groupes de migrants, la composition excluant le chef de famille¹⁹.

Perspectives

PROBLÉMATIQUE

Dans l'optique de l'ouvrage, l'objectif de l'établissement de perspectives devrait être de mettre en parallèle l'évolution de la production, notamment agricole, et l'évolution de la population pour envisager leurs interactions mutuelles.

La complexité de l'évolution économique et le manque de données ne permettent pas de construire des perspectives de production.

Il reste possible de construire des perspectives de population mais il faudrait pouvoir distinguer la population urbaine de la population rurale.

La mortalité plus faible en zone urbaine doit, avec l'accroissement de la proportion de la population urbaine, entraîner à l'échelle nationale une baisse du taux global de mortalité. Cette baisse s'ajouterait à celle résultant de l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain et rural.

Pour la fécondité, on peut postuler qu'il n'y aura pas de changement en zone rurale. Dans les zones urbaines, plusieurs facteurs aux effets contraires devraient intervenir : a) une diminution de la mortalité infantile, par un allongement de la durée d'allaitement, va accroître la durée des intervalles entre naissances et amener une baisse de la fécondité; b) l'apparition et le développement de l'allaitement artificiel doit, avec un sevrage précoce, diminuer les intervalles entre naissances et accroître la fécondité; c) on ne peut préjuger d'une éventuelle influence d'une législation favorable à la limitation des naissances (projet en cours d'étude):

d) une amélioration du niveau socio-économique devrait favoriser une baisse de la fécondité.

Il est aventureux de prévoir une évolution résultante, aussi retient-on une fécondité constante.

En ce qui concerne le solde migratoire de l'exode rural, il faudrait disposer d'un taux et d'une structure par âges. D'une manière générale pour pouvoir envisager les évolutions possibles de la répartition géographique de la population les hypothèses économiques sont déterminantes. Celles-ci n'étant pas disponibles, on ne peut construire de perspectives géographiques de la population.

P. Metgé et L. Verrière ont chacun tenté d'établir des perspectives dont les bases sont différentes, mais qui sont toutes deux des projections de tendance à partir de données redressées.

PERSPECTIVES PAR AGES

Pour L. Verrière, il s'agissait d'établir des perspectives par âge et par sexe. Il a d'abord éliminé les biais que la mauvaise estimation des âges introduit dans la répartition de la population. Utilisant la table de mortalité de Niakhar-Paos-Koto, il construit une pyramide des âges dont l'effectif total est celui fourni par l'enquête nationale 1960-1961. Les perspectives sont ensuite établies avec comme hypothèses : a) une fécondité constante égale à 215 naissances pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans; b) une baisse de mortalité provoquant un accroissement de 6 mois par an de l'espérance vie.

Selon ses calculs, la population passerait de 3 049 000 en 1960 à 4 731 000 en 1980 et atteindrait 4 846 000 en 1985. Cela représente un taux d'accroissement annuel de 2,2 %.

Étant donné les hypothèses on constate un rajeunissement de la structure par âges (voir tableau 33 : 22).

TABLEAU 33 : 22 STRUCTURE DE LA POPULATION ET PERSPECTIVES DE L. VERRIÈRE

	0-19 ans (%)	20-39 ans (%)	40-59 ans (%)	60 ans et + (%)	Effectif en milliers
Enquête 1960-1961	50	30	14	6	3 049
Correction Verrière 1960-1961	50	28	15	7	3 049
Perspectives 1980	54	27	14	5	4 731
Perspectives 1985	50	30	14	6	4 846

PERSPECTIVE PAR ZONES

P. Metgé, quant à lui, recherchait une répartition spatiale de la population. Ses calculs n'intègrent pas la structure par âges que l'on ne peut projeter selon la zone. Les hypothèses fournissent un taux de croissance de 5 % pour la population urbaine et de 1 % pour la population rurale. La population de base est une population ajustée en 1964 à partir de celle de 1960-1961 et dont la répartition géographique est estimée.

Il obtient ainsi un taux de croissance de 2,3 % (tableau 33 : 23). Le poids des zones urbaines est appelé à augmenter considérablement.

TABLEAU 33 : 23 PERSPECTIVES DE POPULATION DE P. METGÉ

	Zone rurale (%)	Zone urbaine (%)	Effectif en milliers
1964	74	26	3 370
1980	59	41	4 870
Taux de croissance	1	5	2,3 %

L'intérêt de ces perspectives ne vient pas de l'estimation de l'effectif de la population future, mais de la composition de celle-ci : selon l'âge chez Verrière, selon l'urbanisation chez Metgé, les données actuelles ne permettent pas de faire des perspectives intégrant les deux variables.

NOTES

1. Le Sénégal utile correspond aux zones dont la densité dépasse 30 habitants au kilomètre carré.
2. METGÉ P., *Le peuplement du Sénégal*, Dakar, Aménagement du Territoire, octobre 1966, 2 tomes multigr., 247 pages.
3. BOUTILLIER J. L., CANTRELLE P. et al., *La moyenne vallée du Sénégal*, Paris, PUF, 1962, 368 pages, carte hors texte.
4. VERRIÈRE L., *La population du Sénégal (aspects quantitatifs)*, Dakar, Université de Dakar, Faculté de Droit et Sciences économiques, 1965, multigr., 196 pages, annexes. SERVICE DE LA STATISTIQUE, *Résultats de l'enquête démographique 1960-1961 (résultats régionaux)*, Dakar, 1964, multigr., 60 pages.
5. CANTRELLE P., *Étude démographique dans la région du Siné-Saloum (Sénégal)*, état civil et observation démographique 1963-1965. Coll. travaux et documents de l'ORSTOM n° 1, ORSTOM, Paris, 1969, 181 pages.
6. CANTRELLE P., *Mortalité de l'enfant dans la région de Khombole-Thiénaba, 1964-1968*, ORSTOM, Paris, 1969, Cahiers série Sciences humaines, vol. VI, n° 4.
7. LACOMBE B., Fakao (Sénégal), Dépouillement de registres paroissiaux et enquête démographique rétrospective : méthodologie et résultats. Coll. Travaux et documents de l'ORSTOM, ORSTOM, Paris, 1970.
8. METGÉ P., *op. cit.*
9. PELLISSIER P., *Les paysans du Sénégal*, St-Yrieix, 1966, 939 pages.
10. 76 % des hommes actifs sont agriculteurs. L. VERRIÈRE, *op. cit.*
11. Les statistiques sont trop incertaines pour conduire à des conclusions définitives.
12. SERVICE DE LA STATISTIQUE, *Les industries du Sénégal*, Dakar, 1965, 69 pages.
13. ISEA, *Commercialisation et diffusion des produits alimentaires importés*, Dakar, 1966, multigr., 187 pages.
14. Le mode de prêt ne permet pas de calculer un véritable taux d'intérêt, car le prêt s'effectue d'avant la récolte à après la récolte, la variable temps n'étant que secondaire, c'est fréquemment un prêt en nature contre un remboursement en nature pour des biens dont le prix fluctue selon la saison. Sur une durée annuelle, le taux d'intérêt en valeur dépasse en général 100 %.
15. SERVICE DE LA STATISTIQUE, *La Situation Économique en 1968*, Dakar, 1970, multigr., 139 pages.
16. L'intérêt des non-africains étant strictement économique, leur étude démographique est délaissée.
17. LACOMBE B. et VAUGELADE J., « Mortalité au sevrage, mortalité saisonnière. Un exemple : Fakao (Sénégal) », dans *Population*, Paris, n° 2, mars-avril 1969, pages 339-343.
18. LACOMBE B. et VAUGELADE J., « Fécondité, mortalité infantile et allaitement, Schéma d'analyses », dans *Population*, Paris, n° 2, mars-avril 1969, pages 343-348.
19. LACOMBE B., *Mobilité et migration. Quelques résultats de l'enquête du Siné-Saloum (Sénégal)*, ORSTOM, Paris, 1969. Cahiers, Série Sciences humaines, vol. VI, n° 4, 1969.

34 Togo

Tom K. Kumekpo

Cette enquête a été décidée afin de r... qui ont été utilisés au cours de la l'ensemble de la République togol... ment de médecine préventive et soe de géographie de l'Institut du Bén...

L'une des conditions de l'arras les étudiants de Lomé seraient utili les initier aux travaux de recher l'enquête ne pouvait être entreprise que les congés de détente du Mardi pour le travail sur le terrain.

Méthodes de sélection et problèmes

A cause de certains problèmes de temps relativement court (cinq jo l'enquête a été circonscrite à la régu

1. La région maritime, où la divisée en trois circonscriptions adm

2. En fonction des chiffres o circonscription a été ensuite divisée

- a) villages-villes ayant une pop
- b) villages-villes ayant une pop
- c) villages ayant une populati
- d) villages ayant une populati

3. La proportion de la popu circonscriptions administratives a e de villages-échantillons qui doit être tions.

4. La proportion de la popul chacun des quatre groupes de localit d'échantillons qui doit être sélection

5. Pour chaque district, la pr catégories de localités a été calcul sélectionné dans chaque groupe de